



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la mer

Question au Gouvernement n° 2724

Texte de la question

REMANIEMENT : COMPÉTENCE SUR LE SECTEUR DE LA MER

M. le président. La parole est à Mme Annick Girardin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Annick Girardin. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre qui, il y a tout juste un an, aux cinquièmes assises de l'économie de la mer à Brest, affirmait, devant l'ensemble des décideurs politiques et économiques de la mer et du littoral, qu'il croyait en la destinée maritime de la France.

Cette destinée maritime, c'est celle qu'on aurait pu penser toute tracée par les engagements du Grenelle de la mer, repris dans le Livre Bleu et mis en oeuvre par les comités opérationnels. Pourtant, il y a moins d'une semaine, dans ce même hémicycle, lorsque le Premier ministre a, lors de son discours de politique générale, dressé une liste des " atouts " de la France pour l'avenir, pas une seule fois il n'a cité la mer et son énorme potentiel.

Au cours de cette même allocution, il a qualifié la France de " point ardent dans la géographie du monde ". Je rappelle qu'avec ses outre-mer, la France est riche de multiples points ardents, présents sur tous les océans du globe, un atout incontestable pour assurer à notre pays une place au premier rang économique et politique à l'échelle planétaire, dans ce XXI^e siècle qui sera - nous sommes nombreux à le penser sur tous les bancs - celui de la mer.

Enfin, comme pour confirmer ce désintérêt pour le secteur maritime, le récent remaniement du Gouvernement a fait disparaître toute référence à la mer dans les intitulés ministériels : à peine la retrouve-t-on en marge du décret d'attribution sorti la semaine dernière.

En tant qu'élue d'un territoire maritime, membre du groupe d'études " Mer, pêche et souveraineté maritime " de l'Assemblée nationale, je fais part au Gouvernement de ma déception et de mon haut degré d'inquiétude. Je m'interroge sur le message que pourra transmettre ce soir, au nom du Premier ministre, Mme la ministre de l'écologie aux acteurs de l'économie de la mer, réunis en assises à Toulon, qui s'investissent tous les jours dans ce grand défi maritime, lequel devrait constituer un enjeu stratégique majeur pour la France.

J'aimerais savoir si le Premier ministre a décidé d'abandonner les ambitions maritimes pour la France qu'il affichait il y a un an à Brest. Ces désengagements successifs signifient-ils que le Gouvernement, aujourd'hui, tourne le dos à la mer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. François Baroin, porte-parole du Gouvernement.

M. François Baroin, *ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.* Madame la députée, ne faites pas peur et ne vous faites pas peur à vous-même inutilement ! Chacun connaît l'attachement du Gouvernement et du Président de la République au rôle, à la place et au devenir de nos territoires ultramarins et à la dimension maritime de la présence de la France partout sur le globe.

Cette puissance maritime est liée à notre présence dans les départements et territoires ultramarins. Vous êtes vous-même, madame Girardin, issue d'un magnifique territoire, Saint-Pierre-et-Miquelon, et vous savez le degré d'implication de la diplomatie française dans nos négociations exigeantes avec nos amis et voisins canadiens concernant l'exploitation du plateau continental.

S'agissant des attributions de compétences, ne nous faites pas prendre des vessies pour des lanternes ! La ministre de l'écologie, actuellement dans le Var pour traiter précisément de ces questions aux assises de la mer,

a repris, dans la plénitude de ses attributions, ce qui était dévolu à son prédécesseur. La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement est compétente pour tout ce qui concerne la politique maritime, le transport maritime, la politique des ports, la marine marchande. Elle traite, avec le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, toute la problématique de l'exploitation des richesses maritimes. Ces questions essentielles, qui concernent à la fois un pan immense du rayonnement de notre pays, un pan important de sa dimension industrielle et un pan essentiel du pacte social, sont partie intégrante des priorités gouvernementales. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2724

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2010